



L'activité des organismes de formation en Occitanie

Exploitation des bilans
pédagogiques & financiers

Exercice 2015

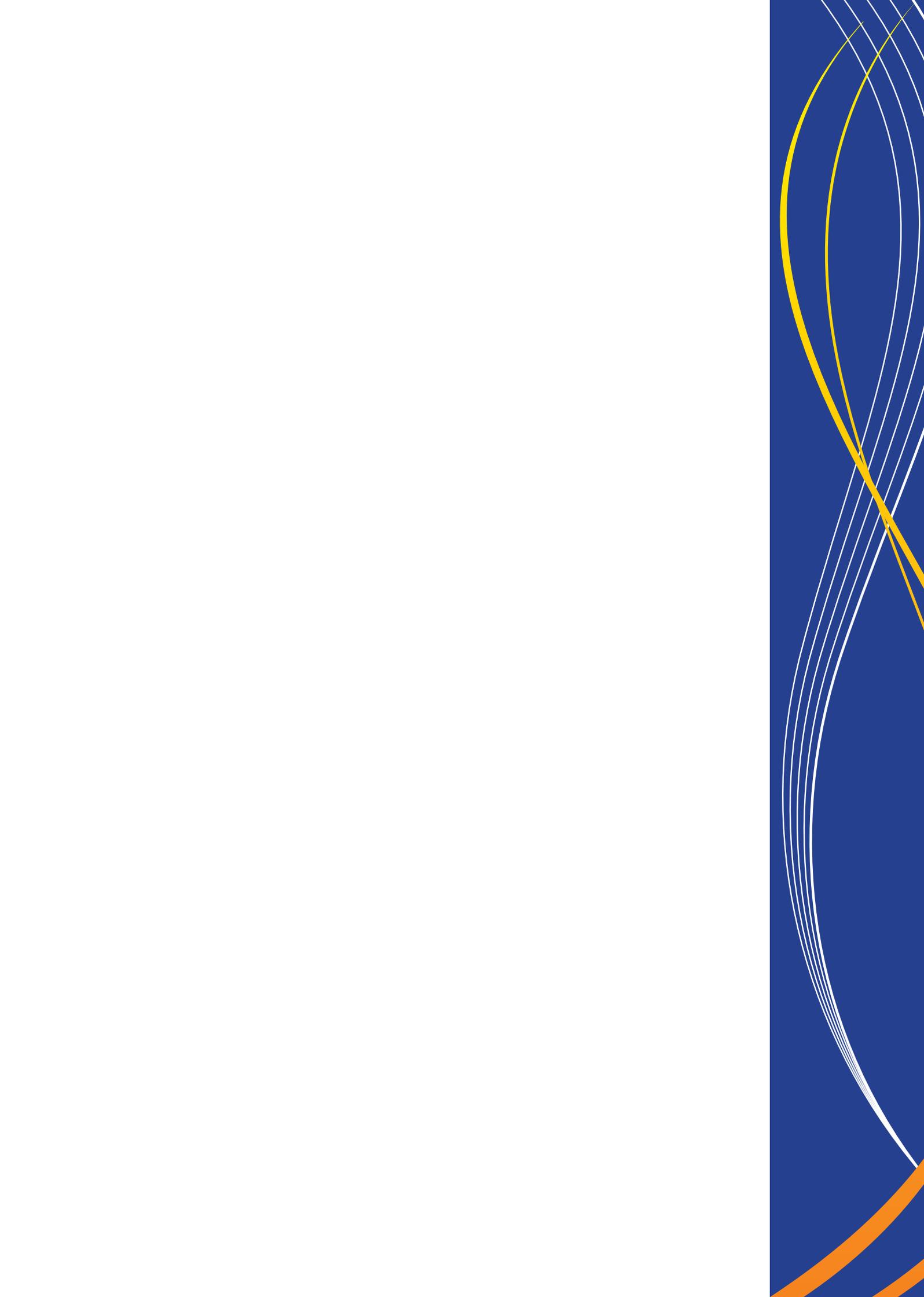


Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne.

L'Europe s'engage
avec le fonds social européen.



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE



Editorial

Notre économie doit faire face à des enjeux liés à la transformation numérique mais également à la transition énergétique et au développement durable. Pour y répondre, les entreprises doivent s'adapter et faire évoluer tant leurs moyens techniques, organisationnels qu'humain.

La formation professionnelle continue constitue un des outils à disposition des entreprises, petites et grandes, pour atteindre ces objectifs. À cet effet, l'État, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux à travers les OPCA ont lancé au plan national et régional des politiques d'accompagnement des entreprises afin de renforcer leur compétitivité ainsi que l'employabilité des actifs.

Le « plan 500 000 formations » amplifie cette ambition en donnant la possibilité aux demandeurs d'emploi de se former pour répondre mieux aux besoins de qualifications exigées par les entreprises.

Au-delà des moyens financiers conséquents déployés, les financeurs publics et privés ont le souci constant de veiller à l'efficacité de leur politique de formation et au contrôle de l'atteinte des objectifs en matière tant de maintien dans l'emploi des salariés que d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

La mise en œuvre concertée du décret qualité en 2017 devrait favoriser ces objectifs. En effet, les financeurs doivent s'assurer, lorsqu'ils financent une action de formation professionnelle continue de la capacité du prestataire de formation à réaliser une formation de qualité. Ce processus qualité devrait favoriser le mouvement de professionnalisation déjà engagé par les prestataires de formation professionnelle continue ; et ce pour le bénéfice des demandeurs d'emploi, des salariés, des entreprises et de l'économie des territoires.

Je souhaite que cette analyse contribue au mouvement en cours sur l'enrichissement de l'offre de formation régionale, et que les éléments qu'elle apporte soient utiles aux différents acteurs du secteur de la formation, partenaires sociaux et acteurs publics, notamment à travers leurs instances de gouvernance régionale.



Christophe LEROUGE

Directeur régional de la DIRECCTE Occitanie

Sommaire

▶ Avant-propos	5
▶ Profil des organismes de formation	5
Nombre et évolution des organismes de formation entre 2010 et 2015	5
Caractéristiques des organismes de formation en 2015	5
▶ Bilan financier des organismes de formation	6
Chiffre d'affaires des organismes de formation	6
Origine des financements et évolution entre 2014 et 2015	7
▶ Bilan pédagogique des organismes de formation	8
Profil des stagiaires, nombre d'heures-stagiaires et durée de formation	8
Répartition des stagiaires en fonction du niveau de formation	9
Principales spécialités de formation selon le nombre d'heures de formation et le nombre de stagiaires formés	9
▶ Tableau de synthèse	11

L'activité des organismes de formation en Occitanie : exercice 2015.

Ce document a été réalisé sous le pilotage de Christophe Lerouge (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en Occitanie). Ont également participé à l'élaboration de ce dossier : Pierre Larrieu et Pierre de Saint Blanquat (service régional de contrôle de la formation professionnelle de la Direccte Occitanie).

Directeur de publication : Frédéric Blachier - **Responsable de publication** : Christiane Lagriffoul - **Rédactrice** : Teldja Seniguer
Secrétaire de rédaction : Guylaine François - **Maquette/Mise en page** : Stéphane Henry.

► Avant-propos

Les dispensateurs de formation doivent, tous les ans et avant le 30 avril, établir et fournir leur bilan pédagogique et financier à l'aide d'un formulaire type. Il est envoyé aux services de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). Ainsi, sont concernés tous les organismes dispensateurs de formation continue, quel que soit leur statut juridique (établissement public, SARL, travailleur indépendant individuel, association...).

Le bilan pédagogique et financier regroupe 3 rubriques :

- données relatives à l'identification de l'organisme et aux formateurs,
- données financières : origines des produits et nature des charges,
- données pédagogiques : stagiaires, actions de formation.

Les informations transmises par le bilan sont déclaratives. Les analyses suivantes sont effectuées à partir des bilans pédagogiques et financiers renseignés et exploitables relatifs aux différents exercices.

Afin de rendre compte au mieux de la diversité des organismes de formation, le secteur privé est scindé en trois : les travailleurs indépendants, les associations et les organismes privés à but lucratif tels que les SA, SARL, EURL ou autres privés.

► Profil des organismes de formation

Nombre et évolution des organismes de formation entre 2010 et 2015

Au 31 décembre 2015, la région Occitanie compte 7 554 organismes de formation, soit 10 % du nombre d'organismes sur le territoire national (78 021). Parmi les 7 554 organismes de formation déclarés dans la région 30 % sont des travailleurs indépendants, 49 % relèvent du secteur privé lucratif, 18 % du secteur associatif à but non lucratif et 3 % appartiennent au secteur public ou parapublic.

Globalement, entre 2010 et 2015, le nombre d'organismes de formation a augmenté de 36 %. Cette hausse est essentiellement portée par les travailleurs indépendants dont le nombre est passé de 1 485 en 2010 à 2 331 en 2015, soit une progression de 57 % en 6 ans. L'émergence du statut de micro-entrepreneur depuis 2008 participe à cette forte hausse des formateurs indépendants.

> Evolution du nombre d'organismes de formation depuis 2010

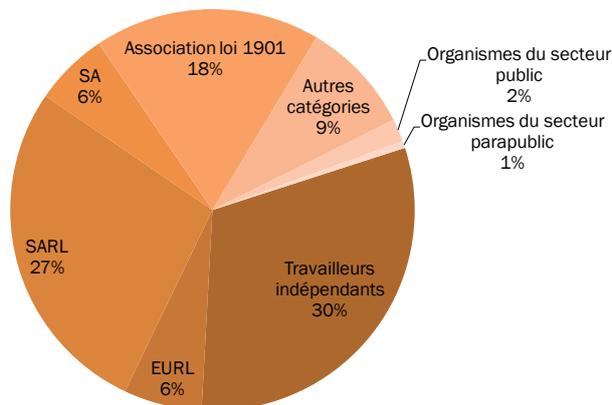


Caractéristiques des organismes de formation en 2015

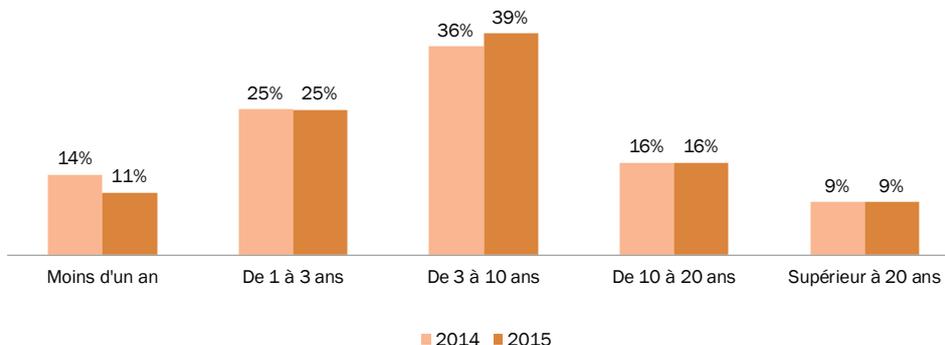
97 % des organismes de formation relèvent du secteur privé et 3 % du secteur public ou parapublic. 30 % sont des travailleurs indépendants, 27 % sont des Sociétés à responsabilité limitée, 18 % des organismes de formation associatifs à but non lucratif.

En 2015, les organismes de formation sont relativement jeunes : trois organismes de formation sur quatre ont au plus 10 ans d'activité. 36 % des organismes ont moins de 3 ans et seulement un organisme sur dix a plus de 20 ans d'ancienneté.

> Répartition des organismes par statut juridique en 2014



> Ancienneté des organismes de formation



► Bilan financier des organismes de formation

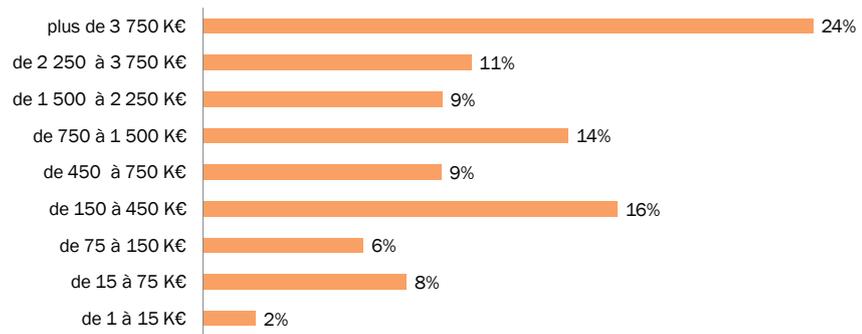
Chiffre d'affaires des organismes de formation

En 2015, l'ensemble des organismes de formation ont réalisé 892 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit une baisse de 2 % par rapport 2014. Avec 412 millions d'euros, les organismes de formation relevant du secteur privé lucratif ont réalisé près de la moitié du chiffre d'affaires au titre de la FPC (46 %).

> Chiffre d'affaires des organismes de formation en 2014 et 2015

	2014		2015		Evolution 2014-2015
	en euro	en %	en euro	en %	
Travaillleurs indépendants	50 511 669	6%	47 351 893	5 %	-6 %
Secteur privé lucratif (hors indépendants)	414 919 340	46%	411 932 560	46 %	-1 %
Secteur associatif	238 955 816	26%	231 313 560	26 %	-3 %
Secteur public	146 201 571	16%	143 908 033	16 %	-2 %
Secteur parapublic	58 880 334	6%	57 506 396	7 %	-2 %
Ensemble	909 468 730	100%	892 012 442	100 %	-2 %

> Répartition des organismes de formation selon le chiffre d'affaires en 2015

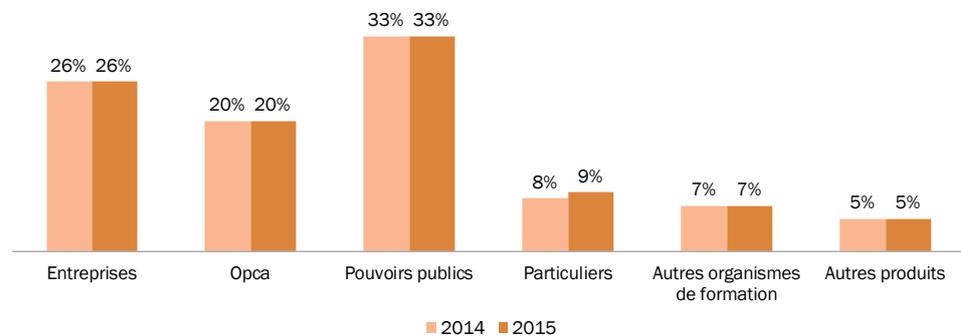


Origine des financements et évolution entre 2014 et 2015

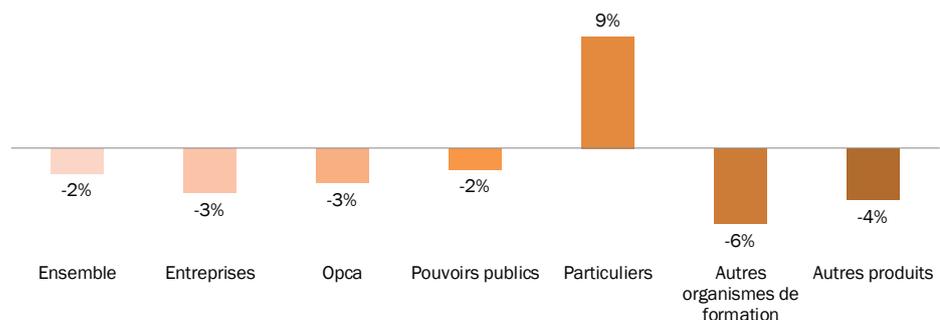
Avec 46 % de participation au chiffre d'affaires, les entreprises (directement ou via les Opcas) sont le premier financeur de la formation professionnelle continue. Les pouvoirs publics sont le deuxième financeur (33 %).

Globalement, les financements ont diminué de 2 % entre 2014 et 2015 (- 17 M€). Hormis les particuliers qui ont financé davantage la FPC (+9 %), tous les autres financeurs ont diminué leur budget entre 2014 et 2015. Cette baisse globale s'explique essentiellement par la diminution des financements provenant des entreprises et des Opcas. La réforme de la formation professionnelle peut expliquer en partie cette baisse puisque depuis le 5 mars 2014, la loi met fin à l'obligation légale imposant aux entreprises de plus de 300 salariés de mobiliser chaque année 0,9 % de leur masse salariale pour financer leur plan de formation. Entre 2013 et 2015, la baisse du financement des formations en provenance des entreprises représente -12 %.

> Origine des financements au titre de la FPC



> Evolution du chiffre d'affaires de la FPC selon le financeur entre 2014 et 2015



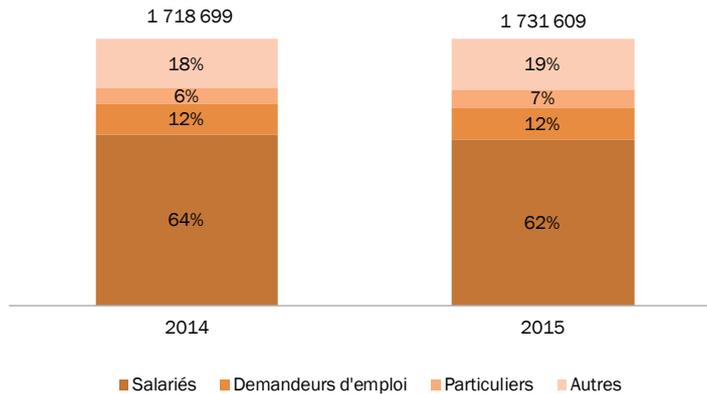
► Bilan pédagogique des organismes de formation

Profil des stagiaires, nombre d'heures-stagiaires et durée de formation

En 2015, 1 731 609 stagiaires ont suivi une formation au titre de la FPC, soit 6 % des personnes ayant bénéficié d'une formation en France. Parmi les stagiaires de la FPC, 62 % sont salariés, 12 % demandeurs d'emploi, 7 % des particuliers et 19 % classés dans la catégorie « Autres »¹.

Par rapport à 2014, le nombre de stagiaires en région connaît une progression de 1 %. L'atonie du nombre de stagiaires s'explique par une baisse significative du nombre de stagiaires salariés (-2 %) compensée par une hausse des autres stagiaires (demandeurs d'emploi, particuliers et fonctionnaires).

> Profil des stagiaires de la FPC



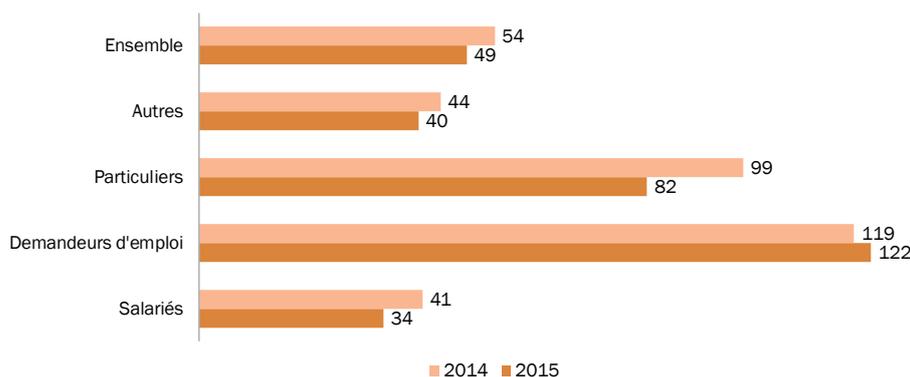
Parmi les personnes formées, la part des salariés est moins importante au niveau régional qu'au niveau national (-14 points) alors que les demandeurs d'emploi et la catégorie « Autres » sont surreprésentés en Occitanie (12 % contre 8 % au national pour les demandeurs d'emploi et 19 % contre 12 % au national pour la catégorie « Autres »).

Par ailleurs, le nombre d'heures-stagiaires des salariés représente 43 % en Occitanie alors qu'il est de 63 % au niveau national (-20 points). Inversement, la part des heures-stagiaires réalisées par les demandeurs d'emploi est plus importante en Occitanie qu'au niveau national (30 % en Occitanie contre 18 % en France).

> Nombre de stagiaires et d'heures-stagiaires en Occitanie et en France

	Nombre de stagiaires 2015		Nombre d'heures-stagiaires 2015	
	Occitanie	France	Occitanie	France
Salariés	62%	76%	43%	63%
Demandeurs d'emploi	12%	8%	30%	18%
Particuliers	7%	5%	11%	11%
Autres	19%	12%	15%	8%

> Durée moyenne de formation (en heures)



¹ La catégorie « Autres » regroupe les fonctionnaires d'Etat, des collectivités territoriales et du secteur hospitalier.

La durée moyenne de formation est de 49 heures, soit 5 heures de moins qu'en 2014. Cette baisse est due à la diminution de la durée moyenne de formation des salariés (-7 heures en moyenne) et des particuliers (-17 heures). Comme en 2014, les demandeurs d'emploi sont ceux qui suivent les formations les plus longues (122 heures en moyenne) alors que les salariés choisissent les formations les plus courtes ou privilégient la modularisation de la formation (34 heures en moyenne).

Répartition des stagiaires en fonction du niveau de formation

En 2015, dans la région, 16 % des stagiaires ont suivi une formation qualifiante c'est-à-dire une formation visant une certification enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles (Rncp) : 9 % des stagiaires suivent une formation de niveau supérieur au baccalauréat (niveaux I, II et III) et 7 % une formation bac ou infra-bac (niveaux IV et V).

Les autres formations continues représentent 73 % et les prestations d'orientation et d'accompagnement représentent 11 %.

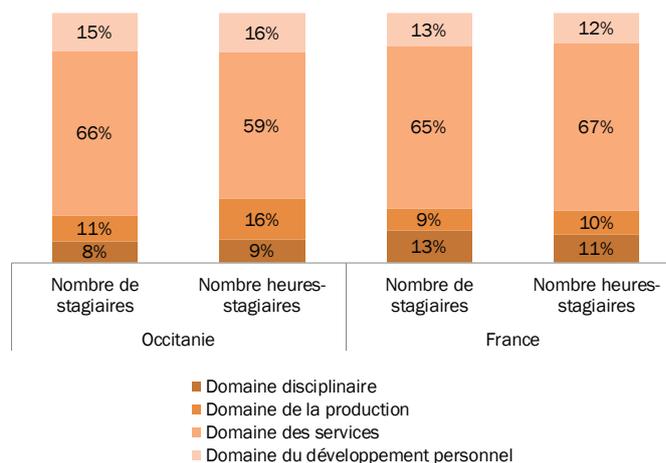
> Répartition des stagiaires par niveau de formation

	Formation visant une certification enregistrée au Rncp				Autres formations continues	Prestations d'orientation et d'accompagnement	Dont Bilans de compétence	Ensemble
	Niveaux I et II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V				
Travailleurs indépendants	20%	23%	7%	8%	13%	6%	15%	13%
Secteur privé lucratif (hors indépendants)	59%	43%	50%	49%	53%	38%	24%	51%
Secteur associatif	8%	19%	16%	21%	22%	45%	57%	24%
Secteur public	11%	10%	19%	17%	8%	9%	4%	9%
Secteur parapublic	2%	5%	8%	5%	4%	2%	0%	3%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
% des niveaux de formation	6%	2%	2%	5%	73%	11%	1%	100%

Principales spécialités de formation selon le nombre d'heures de formation et le nombre de stagiaires formés

En 2015, en Occitanie comme au niveau national, les formations du domaine des services sont les plus suivies avec 66 % des stagiaires (65 % en France) et 59 % des heures-stagiaires (67 % en France). Les formations du domaine de la production (11 % en région contre 9 % en France) et celles du domaine du développement personnel sont plus suivies dans la région qu'au niveau national (15 % en région contre 13 % en France).

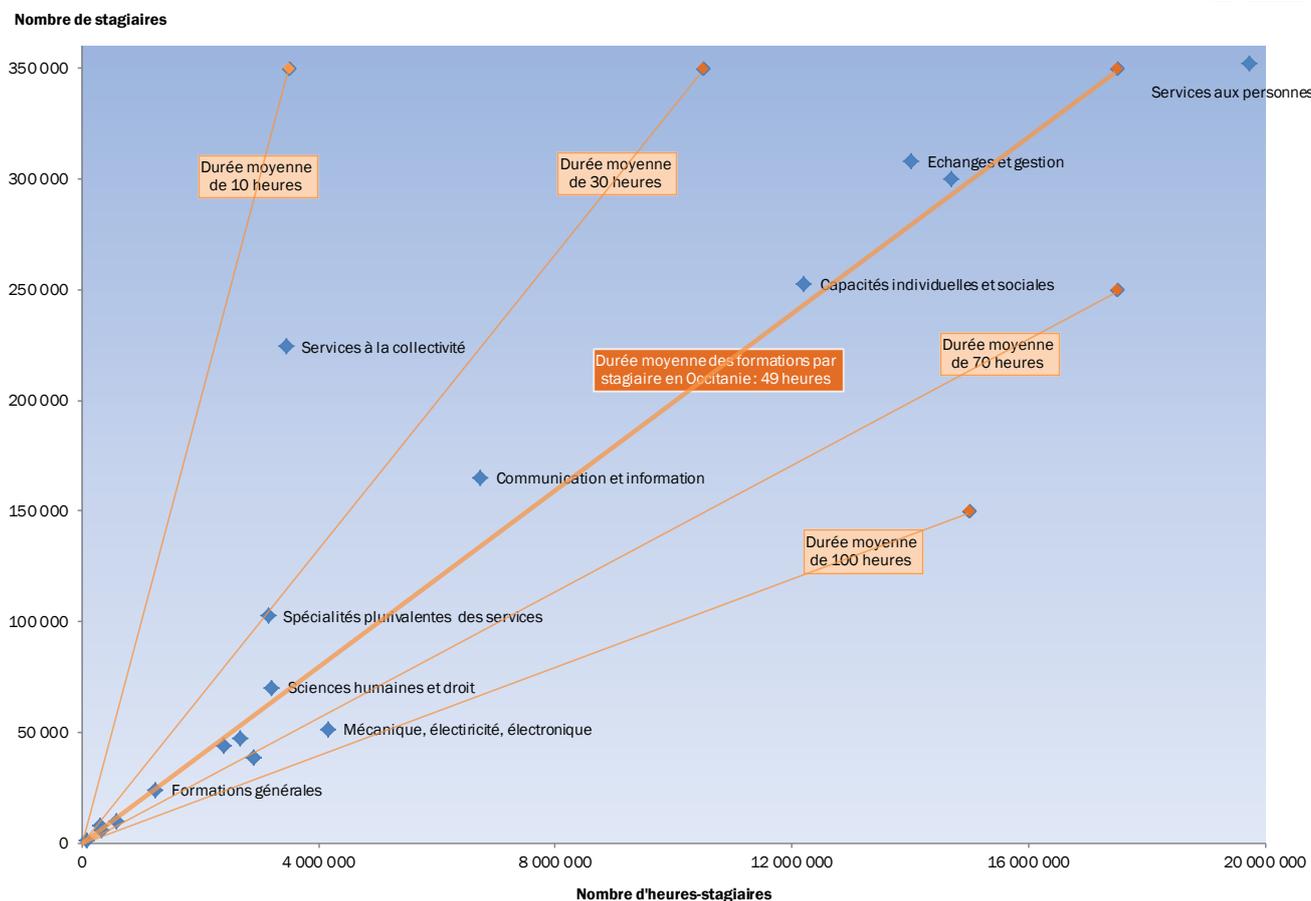
> Répartition des stagiaires et heures-stagiaires par domaine de formation



En 2015, les groupes de spécialité de formation les plus suivis (plus de 100 000 stagiaires) sont :

- Services aux personnes (352 001 stagiaires)
- Echanges et gestion (308 038 stagiaires)
- Capacités individuelles et sociales (252 498 stagiaires)
- Services à la collectivité (224 247 stagiaires)
- Communication et information (164 987 stagiaires)
- Spécialités plurivalentes des services (102 561 stagiaires)

> Principales spécialités en termes d'heures de formation et de stagiaires formés



Le graphique permet de visualiser la situation des principales formations en termes d'heures de formation dispensées et de stagiaires reçus.

Exemple : les formations « Services à la collectivité » comptent environ 225 000 stagiaires pour 3,5 millions d'heures-stagiaires (soit environ une durée moyenne de 15 heures).

► Tableau de synthèse

	2014	2015
Organismes de formation		
Travailleurs indépendants	30%	30%
Secteur privé lucratif (hors indépendants)	49%	49%
Secteur associatif	18%	18%
Secteur public	2%	2%
Secteur parapublic	1%	1%
Ensemble	7 529	7 554
Chiffre d'affaires		
Travailleurs indépendants	6%	6%
Secteur privé lucratif (hors indépendants)	46%	46%
Secteur associatif	26%	26%
Secteur public	16%	16%
Secteur parapublic	6%	6%
Ensemble	892 012 442	909 505 764
Nombre de stagiaires		
Salariés	64%	62%
Demandeurs d'emploi	12%	12%
Particuliers	6%	7%
Autres	18%	19%
Ensemble	1 718 699	1 731 609
La durée moyenne de formation (en heures)		
Salariés	41	34
Demandeurs d'emploi	119	122
Particuliers	99	82
Autres	44	40
Ensemble	54	49



En téléchargement sur

occitanie.direccte.gouv.fr

www.cariforef-mp.asso.fr

www.atout-metierslr.fr